



Join us
and help defend
human rights in Europe!

[EN/FR]

Call for candidates for a secondment

Programme Manager Youth Department Directorate General of Democracy



Location: Strasbourg



Reference: S4/2022
Deadline: 10/05/2022

■ Would you like to contribute to the activities of an international organisation working for human rights, democracy and the rule of law? Are you an international, national, regional or local official or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? Do you believe youth policies should provide young people with opportunities and experiences that support their integration into society and enable them to be active and responsible members of their societies, as well as agents of change? Are you motivated and competent to help member States develop their youth policies and practices in accordance with Council of Europe values and standards? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

■ With over 2 000 staff representing its 46 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



■ The Youth Department is part of the Directorate of Democratic Participation within the Directorate General of Democracy of the Council of Europe. It elaborates guidelines, programmes and legal instruments for the development of coherent and effective youth policies at local, national and European levels.

■ It proposes a programme of support measures for ministries, public administrations and policy makers in the member States and States Parties to the European Cultural Convention to help them adopt the Council of Europe's youth policy standards when designing their own youth policies. This comprehensive programme proposes specialised and targeted advice to foster peer learning and exchange in the Council of Europe youth sector.

■ The Council of Europe's seat is in Strasbourg, France, it is also present in more than 20 countries. For further information on the [field presence of the Council of Europe](#).

Your role

■ As a Programme Manager in the Youth Policy Division of the Youth Department you will contribute to the planning, management and implementation of the Council of Europe's intergovernmental programme of activities in the "Youth for Democracy" programme, including youth policy standards development and assistance measures for member States.

■ You will co-ordinate the youth policy assistance measures programme (see [Support \(coe.int\)](https://www.coe.int)) by:

- ▶ preparing calls for expressions of interest to be addressed to member States and evaluating the requests submitted in order to propose a programme of activities, within the available budgetary envelope, to be approved by the European Steering Committee for Youth (CDEJ);
- ▶ organising the preparation and implementation of advisory missions and activities in co-operation with the youth authorities in the member State concerned (youth policy advisory missions, capacity-building activities, study visits, trainings, seminars, etc), including the recruitment of experts and selection of CDEJ and Advisory Council on Youth (CCJ) members to take part in the missions, drawing up of visit programmes, arranging travel, etc;
- ▶ providing support and advice, including on-site during some of the visits/activities, on the Council of Europe's youth policy and youth work values, principles and approaches;
- ▶ communicating and co-operating with the Council of Europe field offices in the countries concerned where necessary;
- ▶ monitoring the expenditure within the overall budgetary envelope;
- ▶ following up post visit/activity regarding the preparation of visit and activity reports/policy advice, etc; payment of fees and expenses, and reporting back to the CDEJ;
- ▶ you will also contribute to the implementation of the intergovernmental programme of activities on youth policies (drafting, adoption, implementation, dissemination and review of the Committee of Ministers' recommendations in the youth field and other relevant instruments being prepared by the Joint Council on Youth).

What we are looking for

■ As a minimum, you must:

- ▶ hold a higher education degree or qualification (2nd cycle of the [Bologna process framework of qualifications for the European Higher Education](https://www.coe.int)), preferably in education, political sciences, international relations, youth or community work or other social sciences or humanities;
- ▶ have at least two years proven professional experience in public policies or programmes in youth policy and/or youth work matters, preferably including international/European co-operation;
- ▶ possess good communication, listening, presentation and writing skills; excellent knowledge of spoken and written English, knowledge of French desirable.

■ be a citizen of one of the 46 member States of the Council of Europe;

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - experience in youth policies or youth work at national, regional or international levels;
 - good understanding of youth participation and youth work principles and approaches;
 - IT skills in the following tools: Outlook, Word, Excel, PowerPoint, Internet;

- ▶ planning and work organisation;
- ▶ analysis and problem solving;
- ▶ Vision and Strategic Insight ;
- ▶ Teamwork and co-operation;
- ▶ Relationship building;
- ▶ Negotiation.

Please refer to the [Competency Framework](#)

of the Council of Europe



■ It would be an asset to have good knowledge of the Council of Europe's bodies and institutions, youth policies and non-formal education.

What we offer

■ If selected, a secondment at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of one year, starting as soon as possible. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

■ Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and receive no salary and no social or medical cover from the Council of Europe.

■ You will also be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

■ Deadline for applications is **10 May 2022 (midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration when applying.

■ You will note that in the online form you will be asked to select from a drop-down list your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

■ Only applicants who meet the conditions of Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2 and who best meet the above-mentioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will be given therefore to the applicant belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !



[EN/FR]

Appel à candidatures pour mise à disposition

Responsable de programme

Service de la jeunesse

Direction générale de la démocratie



Localisation : Strasbourg



Référence : S4/2022



Délai : 10/05/2022

■ Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ? Etes-vous un/e fonctionnaire international/e, national/e, régional/e, local/e ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale Pensez-vous que les politiques de jeunesse doivent offrir aux jeunes des opportunités et des expériences susceptibles d'accroître leurs chances d'une intégration réussie dans la société et leur permettre de devenir des membres actifs et responsables de la société, ainsi que des acteurs du changement ? Êtes-vous motivé/e et compétent/e pour aider les États membres à développer leur politique de jeunesse et pratiques conformément aux valeurs et aux normes du Conseil de l'Europe ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes-nous ?

■ Avec plus de 2 000 agents représentant ses 46 États membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales – **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** – guident notre façon de travailler.



■ Le Service de la jeunesse fait partie de la Direction de la participation démocratique au sein de la Direction générale de la démocratie du Conseil de l'Europe. Il élabore des lignes directrices, des programmes et des instruments juridiques pour la mise en place de politiques de jeunesse cohérentes et efficaces aux niveaux local, national et européen.

■ Il propose un programme de mesures de soutien destiné aux ministères, aux administrations publiques et aux décideurs des États membres et États parties à la Convention culturelle européenne afin de les aider à adopter les normes du Conseil de l'Europe en matière de politique de jeunesse lorsqu'ils conçoivent leur propre politique de jeunesse. Ce programme complet propose des conseils spécialisés et ciblés pour promouvoir l'apprentissage par les pairs et les échanges au sein du secteur jeunesse de l'organisation.

■ Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, en France, et est également présent dans plus de vingt pays. Pour de plus amples informations sur la [présence extérieure du Conseil de l'Europe](#).

Votre rôle

■ En tant que responsable de programme au sein de la Division des politiques de jeunesse du Service de la jeunesse, vous contribuerez à la planification, à la gestion et à la mise en œuvre du programme intergouvernemental d'activités du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme « Jeunesse pour la démocratie », y compris le développement de politiques de la jeunesse et des mesures d'assistance aux États membres.

■ Vous coordonnerez le programme de mesures d'assistance à la politique de jeunesse (voir [Soutien \(coe.int\)](#)) :

- ▶ en préparant des appels à manifestation d'intérêt à adresser aux États membres et en évaluant les demandes soumises afin de proposer un programme d'activités, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire disponible, à être approuvé par le Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ) ;
- ▶ en préparant et en mettant en œuvre des missions de conseil et des activités en coopération avec les autorités chargées de la jeunesse dans l'État membre concerné (missions de conseil en matière de politique de jeunesse, activités de renforcement des capacités, visites d'étude, formations, séminaires, etc.), y compris en recrutant des experts et en sélectionnant des membres du CDEJ et du Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ) qui participeront aux missions, en élaborant des programmes de visite, et en organisant des voyages, etc ;
- ▶ en fournissant un soutien et des conseils, y compris sur place pendant certaines des missions/activités, sur la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe et les valeurs, principes et approches des politiques et du travail de jeunesse ;
- ▶ en communiquant et en coopérant avec les bureaux locaux du Conseil de l'Europe dans les pays concernés, si nécessaire ;
- ▶ en suivant les dépenses dans le cadre de l'enveloppe budgétaire globale ;
- ▶ en donnant suite à la mission/activité en ce qui concerne la préparation de rapports de mission et d'activité/conseils politiques, etc. ; le paiement d'honoraires et de dépenses, et en préparant les rapport à destination du CDEJ.
- ▶ vous contribuerez également à la mise en œuvre du programme intergouvernemental d'activités sur les politiques de la jeunesse (rédaction, adoption, mise en œuvre, diffusion et révision des recommandations du Comité des ministres dans le domaine de la jeunesse et d'autres instruments pertinents en cours d'élaboration par le Comité mixte de la jeunesse).

Ce que nous recherchons

■ Au minimum, vous devez :

- ▶ posséder un diplôme ou une qualification de l'enseignement supérieur (2e cycle du [cadre des qualifications dans l'Espace européen d'enseignement supérieur défini par le processus de Bologne](#)), de préférence en éducation, en sciences politiques, en relations internationales, en travail de jeunesse ou au sein de la population ou dans d'autres sciences sociales ou disciplines humanitaires ;
- ▶ avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle réelle dans le domaine des politiques ou programmes publics liés à la politique de jeunesse et / ou aux questions liées au travail de jeunesse, de préférence avec une dimension de coopération internationale / européenne ;
- ▶ posséder de bonnes compétences de communication, d'écoute, de présentation et de rédaction ; une excellente connaissance de l'anglais écrit et parlé, des connaissances de français (souhaité) ;
- ▶ avoir la nationalité de l'un des 46 États membres du Conseil de l'Europe.

■ Démontrer que vous avez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :

- une expérience dans le domaine des politiques de jeunesse ou du travail de jeunesse aux niveaux national, régional ou international ;
 - de bonnes connaissances des principes et des approches de la participation des jeunes et du travail de jeunesse ;
 - des compétences informatiques à l'aide des outils suivants : Outlook, Word, Excel, Powerpoint, Internet.
- ▶ Planification et organisation du travail
 - ▶ Analyse et résolution des problèmes
 - ▶ Vision et réflexion stratégique
 - ▶ Capacité à travailler en équipe et à coopérer
 - ▶ Capacité à bâtir des relations
 - ▶ Capacité à négocier

Veillez vous référer au
[Répertoire des
 Compétences](#)
 du Conseil de l'Europe
 - 1,6Mo

■ Une bonne connaissance des organes et institutions du Conseil de l'Europe, des politiques de jeunesse et de l'éducation non formelle seraient un atout.

Ce que nous offrons

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2, pourra vous être proposée pour une durée minimale d'un an, avec une prise de fonctions dès que possible. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par la Secrétaire Générale.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré/e par l'État membre par lequel vous êtes mis/e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 mai 2022 (minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés en français ou en anglais et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le/a meilleur/e candidat/e pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures, veuillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seul(e)s les candidat(e)s qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionné(e)s et invité(e)s aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation

sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de situation de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. A égalité de mérite, la préférence sera donnée au/à la candidat/e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.